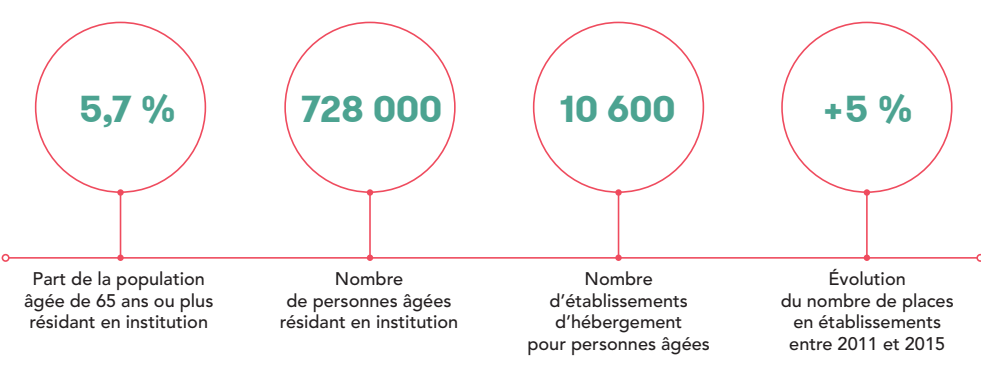


L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT

LES CHIFFRES CLÉS

L'enquête de la DREES menée auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) a lieu tous les quatre ans. Elle permet de décrire les caractéristiques des structures, de suivre la mise en place de différents dispositifs et de mesurer les caractéristiques des résidents et du personnel qui y travaille. Les résultats des enquêtes EHPA permettent notamment de mieux connaître les conditions de fin de vie des résidents, d'avoir des informations sur l'accessibilité géographique des établissements ou encore de mesurer les difficultés de recrutement en EHPAD. Ces données sont essentielles pour analyser les politiques publiques menées en direction des personnes âgées en apportant des éléments chiffrés sur l'ensemble du champ médico-social, au niveau national et régional.

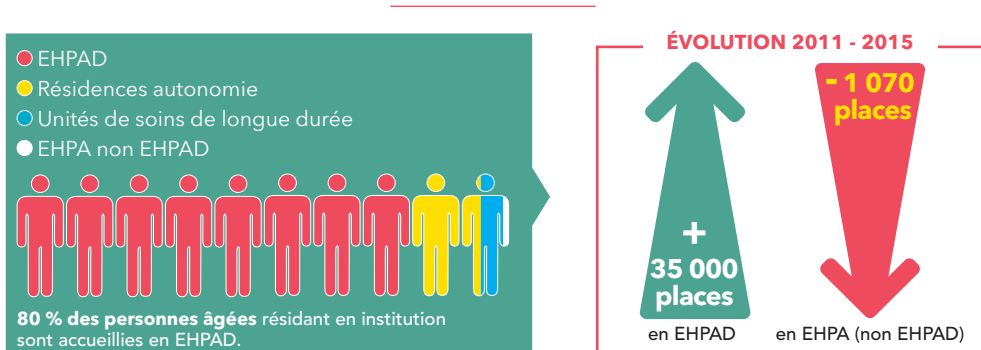
LES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT FIN 2015



Sources > Enquêtes auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) 2011 et 2015, DREES ; Recensement de la population (Estimations 2015), INSEE.

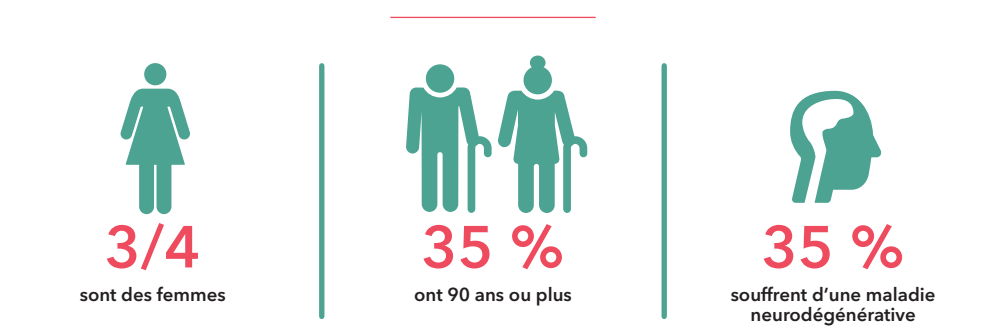
LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENT

NOMBRE DE PLACES SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT FIN 2015

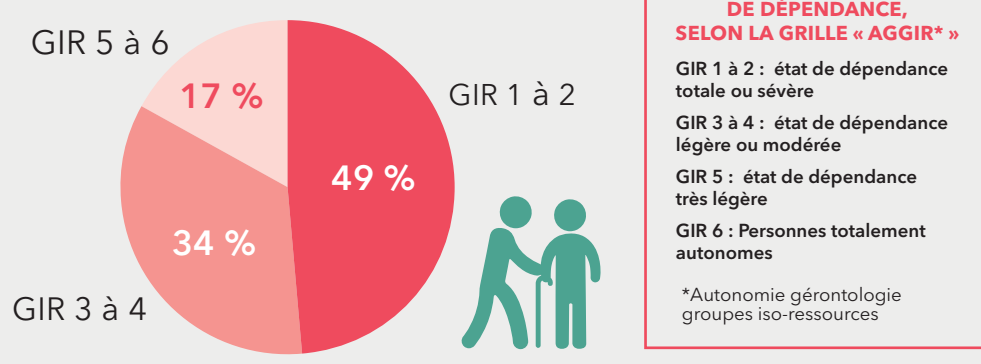


LES RÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

PROFIL DES PERSONNES RÉSIDANT EN INSTITUTION

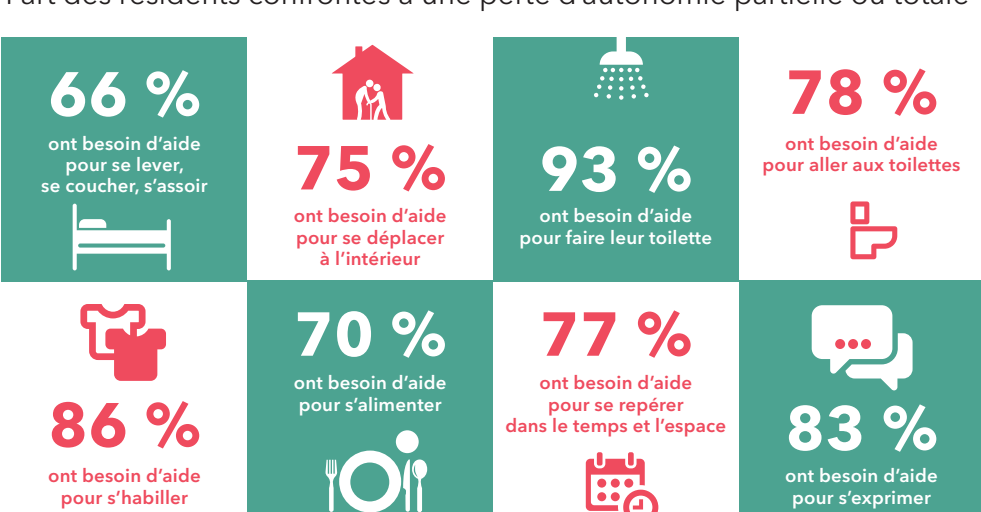


NIVEAU DE DÉPENDANCE DES RÉSIDENTS



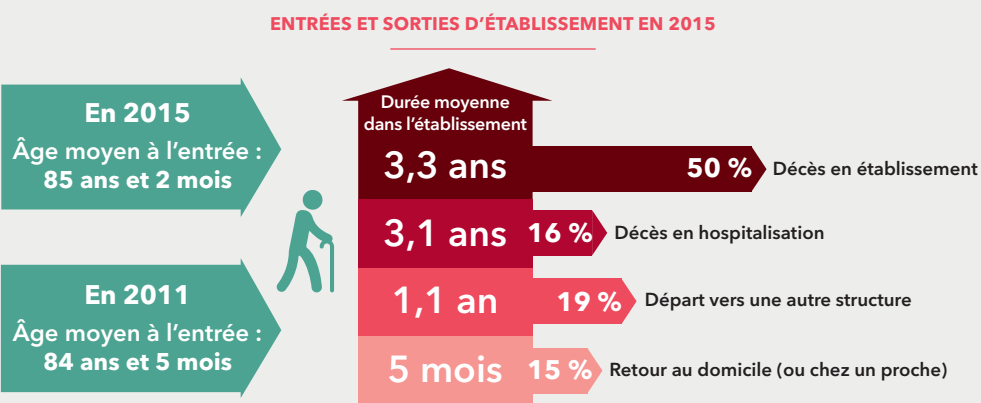
BESOIN D'AIDE DANS LES GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Part des résidents confrontés à une perte d'autonomie partielle ou totale*



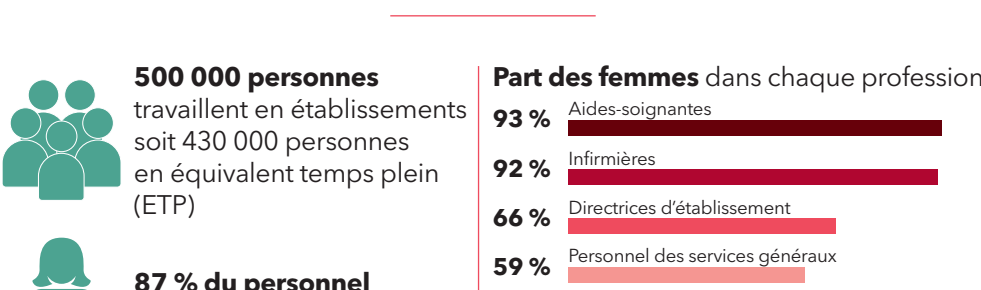
*Hors résidences autonomie

ENTRÉES ET SORTIES D'ÉTABLISSEMENT EN 2015



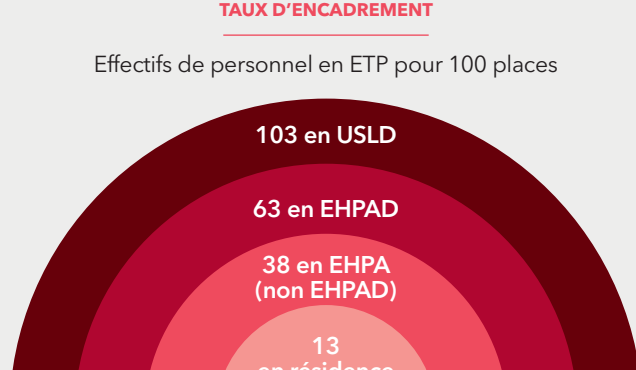
LE PERSONNEL ET LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

EFFECTIFS DANS LES ÉTABLISSEMENTS



TAUX D'ENCADREMENT

Effectifs de personnel en ETP pour 100 places

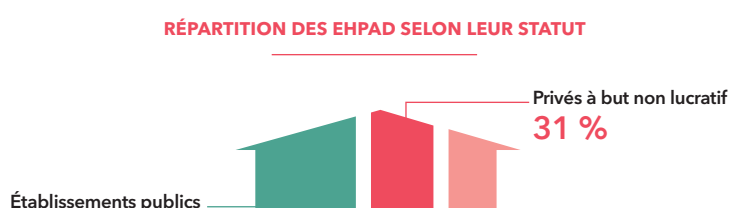


DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN EHPAD



LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

RÉPARTITION DES EHPAD SELON LEUR STATUT

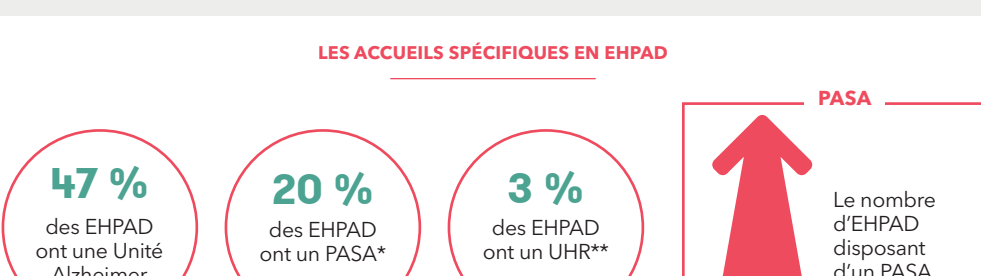


HABILITATION À L'AIDE SOCIALE



*Sans habilitation, les tarifs varient de 56,20 euros à 79,80 euros, selon le type d'établissement.

LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES EN EHPAD



*PASAs : Pôles d'activités et de soins adaptés ; **UHR : Unités d'hébergement renforcées.